

Reforestation et restauration écologique de zones impactées par l'exploitation d'or



En Guyane française, Kering revégétalise à 100% les sites de mines d'or alluvionnaire.

Date de démarrage du projet	Novembre 2018	
Localisation du projet Lieux de mise en place du projet à ce stade et géographie cible si reproductibilité	Projet mis en œuvre en Guyane Française, reproductible dans toute région exploitant des mines alluvionnaires.	
Objectifs recherchés du projet Nature de l'innovation climat du projet avec rappel du problème/enjeu traité	<p>Revégétaliser à 100% les mines d'or alluvionnaires suite à leur exploitation en Guyane Française.</p> <p>Via ce projet, le Groupe Kering souhaite aller au-delà de la réglementation française qui n'impose que 30% de reforestation.</p> <p>Les objectifs de réduction de l'empreinte carbone de Kering couvrent son scope 3, et donc ses achats en matières premières. Kering s'est engagé à réduire de 40% ses émissions de gaz à effet de serre entre 2015 et 2025. L'engagement de programmes ambitieux de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les approvisionnements en or est donc nécessaire. Il est impératif de ne laisser aucune trace dans la forêt amazonienne et d'assurer la traçabilité de l'approvisionnement en or.</p>	
Description détaillée du projet	<p>En Guyane française, Kering collabore avec Solicaz et Forest Finance, des partenaires de préservation des ressources naturelles, pour reboiser des mines d'or alluvionnaire.</p> <p>A la suite d'une expertise écologique, les partenaires de Kering ont créé des pépinières sylvicoles in situ, et préparé plus de 150 000 jeunes plants à répartir sur plus de 116 hectares. Les experts du reboisement de Solicaz utilisent une diversité d'espèces forestières dont des espèces fixatrices d'azote permettant de restaurer la qualité des sols et de réactiver un cycle forestier naturel. La densité de plantation est d'une moyenne de 1400 plants/ha.</p> <p>Aujourd'hui, ces systèmes portent leurs fruits et les partenaires de Kering contrôlent régulièrement la santé des sols (activité biologique et nutritionnelle), la qualité de la croissance des arbres, l'apparition d'une diversité végétale spontanée.</p> <p>En visant une restauration totale des écosystèmes, ce projet aura pour effet non seulement de restaurer les conditions favorables pour un retour de la biodiversité (faune : habitats pour les animaux, insectes, flore : ombrage et apport nutritionnel), mais également de recréer un puit de séquestration du carbone détruit par l'exploitation.</p>	
Principaux leviers de réduction des émissions de gaz à effet de serre du projet	Leviers de réduction	Précisions sur les aspects du projet associés
	<input type="checkbox"/> Sobriété énergétique et ressources (notamment comportements)	
	<input type="checkbox"/> Décarbonation de l'énergie	
	<input type="checkbox"/> Amélioration de l'efficacité énergétique	
	<input type="checkbox"/> Amélioration de l'efficacité en ressources non énergétiques	
<input checked="" type="checkbox"/> Absorption d'émissions : création de puits de carbone, d'émissions négatives (BECCS, CCU/S, ...)	Reboisement d'une surface de 116 ha	
<input type="checkbox"/> Financement d'émetteurs bas-carbone ou désinvestissement d'actifs carbonés		
Scope(s) d'émissions sur le(s)quel(s) le projet a un impact significatif et quantification des réductions des	Aspects du projet contribuant à la réduction	Quantification des émissions de GES associées par catégorie d'émissions

émissions de GES par scope d'émissions		des émissions par catégorie d'émissions	Merci de respecter la méthodologie de quantification utilisée dans la note de l'Afep .
	Réduction de la dépendance de l'entreprise au carbone		
	Scope 1 <i>Émissions directes générées par l'activité de l'entreprise.</i>		
	Scope 2 <i>Émissions indirectes associées à la consommation d'électricité et de chaleur de l'entreprise.</i>		
	Scope 3 <i>Émissions induites (en amont ou en aval) par les activités, produits et/ou services de l'entreprise sur sa chaîne de valeur.</i>		
	Augmentation des puits de carbone		
	Absorption d'émissions <i>Création de puits de carbone, (BECCS, CCU/S, ...)</i>	Reboisement d'une surface de 116 ha	La plantation de 116 ha de forêt tropicale capture 40 600teqCO2 sur 30 ans soit 1354 teqCO2/an (soit un taux unitaire d'absorption de 12 teqCO2/an/ha).
Émissions de GES évitées par l'entreprise chez les autres			
Emissions évitées <i>Emissions évitées par les activités, produits et/ou services de l'entreprise porteuse du projet ou par le financement de projet de réduction d'émissions.</i>			
	Précisions sur le calcul ou autres remarques : Externalités environnementales positives sur la biodiversité		
Modalité de vérification de cette quantification	Référentiel de calcul utilisé (base ADEME, GHG protocol, ...) : GHG Protocol et données de l'Office National des Forêts et de International Association for Vegetation Science Vérification du calcul (interne ou externe) : Pas encore de vérification de calcul à ce jour, en cours pour obtenir la certification « Label bas Carbone » du gouvernement français.		
Autres bénéfices environnementaux et sociaux du projet	Ce projet de reforestation et revégétalisation contribue aux ODD suivants : <ul style="list-style-type: none"> • ODD 6 Eau propre et assainissement : limitation du taux de matières en suspension dans l'eau liées à l'érosion des sols grâce à la reforestation ; • ODD 12 Consommation et production responsable : limitation des impacts environnementaux de l'exploitation minière par la restauration des écosystèmes sur 100% de la surface exploitée allant au-delà de la réglementation ; • ODD 15 Vie terrestre : reforestation issue de procédés bio-inspirés de 100% des zones exploitées pour la restauration d'un cycle sylvigénétique et de la biodiversité faunistique et floristique ; • ODD 13 Lutte contre les changements climatiques : création de puits de carbone. 		
Niveau de maturité du projet	<input type="checkbox"/> Test prototype en laboratoire (TRL 7) <input type="checkbox"/> Test en réel (TRL 7-8) <input type="checkbox"/> Prototype pré-commercial (TRL 9) <input type="checkbox"/> Mise en œuvre à petite échelle <input checked="" type="checkbox"/> Mise en œuvre à moyenne ou grande échelle Remarques : Cliquez ici ou appuyez ici pour préciser le niveau de maturité du projet		
Potentiel et condition de reproductibilité du projet avec potentiel associé en matière d'impact climat	Le projet de reforestation et de revégétalisation est facilement reproductible pour tout projet minier / d'exploitation en milieu forestier.		
Montant de l'investissement réalisé (en €)	Non communiqué		
Rentabilité économique du projet (ROI)	<input type="checkbox"/> CT (0-3ans) <input checked="" type="checkbox"/> MT (4-10 ans) <input type="checkbox"/> LT (> 10 ans)		

	Remarques : Atout en termes de résilience de la chaîne d'approvisionnement, et acceptabilité du modèle de business. Pas de ROI au sens traditionnel financier du terme.
Partenariats engagés	3 partenariats ont été engagés pour mener à bien ce projet : <ul style="list-style-type: none"> • Minaverde, collectif d'entrepreneur de la reforestation, • Solicaz, entreprise d'ingénierie écologique, spécialisée dans l'évaluation de la qualité des sols et la restauration de la biodiversité. • Forest Finance France, entreprise spécialisée dans le design, le montage et la gestion de programmes forestiers et agroforestiers durables,
Commentaires libres du porteur de projet	/
Pour en savoir plus sur le projet	
Contactez l'entreprise porteuse du projet	admin@athys.org
Liens URL du projet	Article ELLE Mode Green : https://www.mina-verde.fr/elle-mag-mode-durable-green/
Illustrations du projet	 